

# La diversité reste une question secondaire dans le gouvernement Dillière

Bruzz - Eva Christiaens – 17/02/2026

Traduction libre avec DeepL.com

<https://www.bruzz.be/actua/politiek/diversiteit-blijft-bijzaak-regering-dillies-2026-02-17>

Huit membres du gouvernement, dont un seul issu de l'immigration. Les choix ministériels des partis majoritaires bruxellois sont toujours en décalage avec la réalité sociale de la capitale. « Cela peut avoir un impact sur la confiance politique », prévient Bram Wauters, politologue et expert en diversité (UGent).

Tout a dû aller très vite la semaine dernière. Après une formation quelque peu précipitée, il ne restait plus qu'un jour vendredi pour désigner tous les ministres et secrétaires d'État. Le nouveau ministre-président Boris Dillière, du MR, n'a même reçu son appel que samedi matin, à peine deux heures avant sa prestation de serment. Le parti Les Engagés a choisi un candidat surprise en la personne de l'entrepreneur Laurent Hublet, originaire d'Uccle. Comme prévu, les partis néerlandophones ont opté pour leurs figures sortantes de la législature précédente.

Le résultat final est un gouvernement composé de huit personnes, quatre hommes et quatre femmes, dont une seule occupe un poste ministériel. Plus frappant encore est le manque visible de diversité : à l'exception du ministre PS Ahmed Laaouej, aucun des nouveaux membres du gouvernement n'est issu de l'immigration. Cela contraste fortement avec la réalité bruxelloise, les listes électorales et même le parlement. Depuis 2024, 48 % des élus au Parlement bruxellois ont une origine ou un nom étranger. Dans toute la ville, ce chiffre dépasse les trois quarts.

« C'est ce que nous appelons encore le plafond de verre. Il reste plus facile pour les femmes et les personnes issues de l'immigration d'accéder aux échelons inférieurs de la politique, tels que les listes électorales et le parlement, qu'au niveau ministériel. Elles sont élues au parlement parce que les électeurs les soutiennent. Mais le choix des ministres revient aux partis », explique le professeur de sciences politiques Bram Wauters (Université de Gand). Il mène des recherches sur le comportement électoral et la diversité dans la politique belge.

« Les partis peuvent tenir compte de nombreux critères, de la compétence au nombre de voix ou à la personnalité médiatique », explique M. Wauters, « mais aussi du contexte sociodémographique de la personne. On peut même en convenir en équipe, comme l'a fait le gouvernement fédéral De Croo en 2020. Je ne pense pas que de tels accords aient été conclus à Bruxelles. Je constate surtout que le genre, mais surtout l'origine

migratoire, n'ont pas été des critères pour un certain nombre de partis autour de la table. »

### La compétence prime sur l'origine

Le fait que le plus grand parti, le MR, ait finalement choisi non pas la candidate Valentine Delwart, originaire d'Uccle, mais son maire masculin Boris Dilliès, s'inscrit à première vue dans cette logique. « Ce n'est peut-être pas un choix explicite de ne pas opter pour une femme comme ministre-présidente », nuance Wauters, « mais implicitement, les présidents de parti recherchent souvent des personnes qui correspondent à leur propre profil. »

Le président du MR, Georges-Louis Bouchez, a par exemple déclaré dans des interviews qu'il recherchait un Premier ministre médiatique. De plus, Boris Dilliès peut s'appuyer sur une expérience administrative qui faisait défaut à Delwart, et il est plus proche de la ligne bleu foncé du président du parti Bouchez. « Je ne suis pas surpris que Georges-Louis Bouchez choisisse un bon débatteur capable de s'imposer, mais cela joue implicitement en défaveur des femmes, qui ne partagent souvent pas ce style de débat », explique M. Wauters.

Le parti Les Engagés a quant à lui choisi l'homme d'affaires Laurent Hublet, sans expérience politique, alors que leur députée Gladys Kazadi a obtenu près de 4 000 voix en 2024. Kazadi n'était pas disponible pour commenter auprès de BRUZZ. Elle vit à Berchem-Sainte-Agathe, est âgée d'une trentaine d'années et est d'origine congolaise.

Cela montre immédiatement que la diversité peut être mesurée à plusieurs niveaux. « La variation d'âge joue tout autant un rôle dans un gouvernement que le milieu social, le genre ou le lieu de résidence », explique M. Wauters. En Flandre, par exemple, le gouvernement s'efforce de toujours faire appel à une personne de chaque province. « Cette répartition géographique n'est pas obligatoire à Bruxelles. Ici, en revanche, la répartition linguistique est figée par la représentation obligatoire des néerlandophones », explique M. Wauters.

Le fait que le ministre-président Dilliès lui-même parle à peine le néerlandais ne relève pas de cette obligation.

« Nous n'avons pas mentionné littéralement la diversité du gouvernement lors de la formation, car chaque parti est libre de proposer ses propres représentants au gouvernement. »